

ZÉRO DE CONDUITE

Cette rentrée s'est faite sous le signe de cette citation d'Élisabeth Borne, ministre du Travail : « La priorité, c'est que les parents puissent continuer à travailler. » Pour nous, elle a été particulièrement difficile. Chacun·e d'entre nous s'est posé la question de reprendre nos pratiques pédagogiques et en même temps de préserver sa santé en appliquant les gestes sanitaires.

INSTRUIRE POUR ÉMANCIPER...

Blanquer (qui espérait devenir ministre de l'Intérieur, c'est dire !) continue à sévir dans les médias et prétend que l'Éducation nationale est prête. Pourtant l'impréparation est totale. Parfois jusqu'à la rentrée, des classes manquaient d'enseignant·es et des écoles de chargé·es de direction, sans parler de l'absence de mission claire pour les AESH. Le ministre ne nous a pas accordé de temps de réflexion collective sur nos pratiques pendant le confinement ou de temps pour nous approprier sereinement les protocoles.

Pire encore, dans les écoles, deux protocoles (celui de la Mairie et celui de l'Éducation nationale) devaient être appliqués sur un même lieu. Il a fallu, en plus des réunions habituelles, s'accorder du temps non reconnu pour les appliquer.

Nous travaillons dans le risque comme tout le monde. Mais nombreux·ses sont les collègues qui n'ont pas eu de masques ou trop peu. Nous apprenons qu'en primaire, selon l'ARS, les masques « grand public » fournis par notre employeur ne nous protègent pas de nos élèves n'ayant pas de masque.

Aujourd'hui, nos conditions de travail sont plus difficiles : porter un masque toute la journée, gérer le stress des enfants, de leurs parents et le nôtre, peu de remplacements, plus de services de récré, plus de réunions, anticiper un éventuel confinement... Tout cela n'est pas

reconnu par notre ministre plus prompt à communiquer dans les médias en nous stigmatisant parfois (« profs décrocheurs ») et en nous ressortant ses évals inutiles pour légitimer ses réformes.

En juin, malgré la situation sanitaire, le Rectorat a fermé des classes, amplifiant les sureffectifs.

Or, ce qu'a confirmé le déconfinement avec ses groupes réduits, c'est que les classes à plus faibles effectifs sont mieux pour les élèves. Il y a moins de bruit, plus d'espace et plus d'interactions. Les élèves, l'enseignant·e, les AESH peuvent mieux s'aider. Il faut recruter et bâtir des écoles plus spacieuses, à Paris aussi.

...EN PRÉSERVANT SA SANTÉ



Ce qui est certain, c'est que rien ne remplace la présence physique et directe, le « présentiel ». Les enfants ont été très contents de se retrouver. En classe, ils apprennent mieux. Il faut donc pour éviter les risques de contamination que notre employeur nous fournisse du matériel de protection conforme aux normes sanitaires édictées par le ministère de la Santé et en quantité suffisante.

Mais ce type d'enseignement de la crise, notre ministre ne l'écouterait pas car sa gestion s'appuie sur les coûts...

Blanquer nous sort du chapeau la création d'un « Grenelle des professeurs ». Si nous sommes tous et toutes d'accord pour une revalorisation de notre traitement (le point d'indice est gelé depuis 2010 à quelques exceptions près), nous serons extrêmement vigilant·es sur le souhait de vouloir transformer le métier à la sauce managériale. Pour nous ce sera non. Nous sommes là pour aider nos élèves à s'émanciper, pas pour leur apprendre à faire du tri dans l'ordre alphabétique.

Blanquer et son monde bureaucratique, dégagez !

**Marche nationale des
sans-papiers à l'Élysée le
17 octobre**

Voir page 3 !



ANNULATION DES ÉVALUATIONS CP ET CE1

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Les évaluations nationales standardisées CP et CE1 sont reconduites quasiment à l'identique en cette rentrée, alors même que la profession s'y oppose fortement et que l'année scolaire 2019-2020 a été des plus tourmentées.



En dépit de ce que la communication gouvernementale s'évertue à faire croire, ces évaluations ne sont un outil ni pour les enseignant-es, ni pour les élèves et leur famille ! Selon une étude de la DEPP d'avril 2020, 75 % des enseignant-es estiment que ces évaluations ne font que confirmer les difficultés déjà repérées. En excluant toute remédiation issue des Rased, elles n'apportent aucune réponse pertinente aux besoins identifiés. Avec le traitement et l'analyse automatisés des résultats, elles entraînent une modification des pratiques enseignantes préjudiciables aux élèves les plus fragiles et marquent une défiance à l'égard du professionnalisme des collègues en les dépossédant de la conception de leurs outils et en les réduisant à un rôle d'exécutant-es.

Particulièrement en cette rentrée, les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa, Sud Éducation, CGT Éduc'Action et CNT STE s'interrogent sur la finalité de ces évaluations qui, dans le contexte actuel, représentent une surcharge supplémentaire de travail et remettent en cause notre liberté pédagogique. Ces évaluations, extrêmement chronophages, ne répondent absolument pas aux besoins des enseignant-es et des élèves. Les enseignant-es et les élèves ont besoin de créations de postes nécessaires de Rased, de créations de postes classes pour travailler en petits groupes.

Ces organisations syndicales s'interrogent aussi sur l'utilisation qui pourrait être faite des résultats (allocation des moyens du type Rased, mise en concurrence des écoles, assignation à la maternelle d'une mission réduite à une préparation à l'école élémentaire, rémunération au mérite...). Une chose est sûre, elles serviront une fois de plus à appuyer la communication politique du

gouvernement. Les organisations parisiennes SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa, Sud Éducation, CGT Éduc'Action et CNT STE appellent l'ensemble de la profession à se mobiliser pour demander leur annulation.

Comme l'année dernière, les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa, Sud Éducation, CGT Éduc'Action et CNT STE soutiendront les collègues qui auront fait le choix de s'opposer à ces évaluations et invitent les collègues à contacter les organisations syndicales. Au niveau national, les organisations SNUipp-FSU, FNEC-FP-FO, Sud Éducation, CGT Éduc'Action et CNT FTE invitent à signer massivement la pétition intersyndicale : <https://la-petition.fr/les-evaluations-ne-doivent-pas-avoir-lieu>.



La fête aux heures supp !

Depuis quelques années, il est assez simple d'obtenir des heures supplémentaires pour le dispositif « devoirs faits ». Le ministre a dit que les devoirs seraient faits, donc les devoirs seront faits !

Mais depuis cette rentrée, c'est carrément devenu *open bar* ! On remplit les trous de l'emploi du temps des élèves avec des heures de « devoirs faits », on les garde une heure ou deux de plus par

jour en début ou fin de journée... Tout cela est grassement payé, et aucun compte n'est demandé. Aucun projet n'est exigé, aucun compte-rendu. Gavez-vous, collègues !

L'intérêt ? Peut-être le ministère pense-t-il ainsi investir pour la réussite des élèves ? Et les baisses d'effectifs ? Et les dédoublements ? Et les remplacements ? Ça doit être inutile, car les ef-

fectifs de classe ont encore augmenté, les dotations horaires ont baissé, ce qui a entraîné la suppression de plein de dédoublements, les remplacements sont rarement assurés, et encore plus rarement par du personnel titulaire. Gavez-vous, ça coûte toujours moins cher que d'embaucher !



19 SEPTEMBRE - 17 OCTOBRE : MARCHE NATIONALE DES SANS-PAPIERS

À l'appel de 19 collectifs de sans-papiers, de la Marche des solidarités, des États généraux des migrations et de plus de 200 organisations, des sans-papiers marcheront à partir du 19 septembre des quatre coins du pays pour atteindre Paris en une grande manifestation le samedi 17 octobre.

- ➔ **Régularisation des Sans-Papiers**
- ➔ **Fermeture des CRA**
- ➔ **Logement pour tou-tes**

ACTE 1

Le 30 mai des milliers de sans-papiers et de soutiens ont bravé l'interdiction de manifester à Paris et dans plusieurs autres villes.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi des dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre le racisme et les violences policières.

ACTE 2

Le 20 juin des dizaines de milliers de sans-papiers et soutiens ont manifesté à Paris, Marseille, Lyon, Lille, Rennes, Montpellier, Strasbourg et dans de nombreuses autres villes.

Mais Macron n'a eu aucun mot pour les « premier-ères de corvée », aucun mot pour les sans-papiers, exploité-es dans les pires des conditions ou perdant leur emploi sans chômage partiel, retenu-es dans les CRA, vivant à la rue ou dans des hébergements souvent précaires et insalubres. Aucun mot pour les jeunes migrant-es isolé-es. Il n'a eu aucun mot contre le racisme, aucun mot pour les victimes des violences policières.

Nous disons qu'une société qui refuse l'égalité des droits aux prétextes de la nationalité, l'origine, la couleur de peau sera de plus en plus gangrenée par le racisme et les violences d'État.

Nous disons qu'une société qui accepte l'inégalité des droits, la surexploitation, la répression, l'enfermement, l'expulsion des Sans-Papiers au nom de la crise, sera désarmée face à toutes les attaques sociales.

ALORS NOUS ORGANISONS L'ACTE 3

En septembre des sans-papiers et des soutiens partiront de Marseille, de Rennes, de Toulouse, de Lille, de Strasbourg, Montpellier, Bayonne, Grenoble, Le Havre... de tous nos quartiers, de toutes nos communes et traverseront le pays.

Ces marches convergeront le 17 octobre à Paris pour aller vers l'Élysée.

Parce qu'il s'agit de liberté et de solidarité, nous manifesterons le 17 octobre en hommage à toutes les victimes du colonialisme, du racisme et des violences de la police, en hommage à toutes les victimes des politiques anti-migratoires et des contrôles au faciès.

Parce qu'il s'agit tout simplement d'égalité nous manifesterons pour imposer enfin la régularisation de tou-tes les sans-papiers, la fermeture des centres de rétention et le logement pour tou-tes.

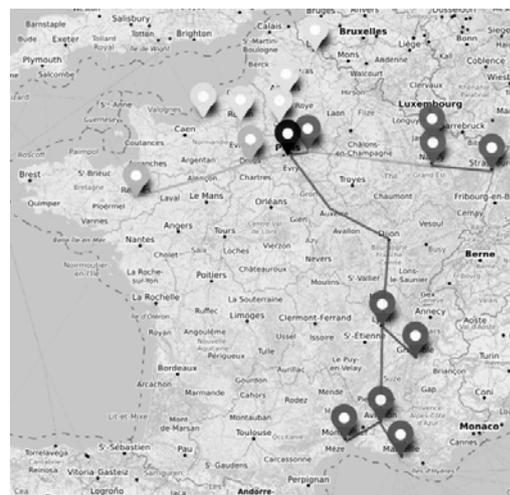


Acte 3 des Sans-Papiers
« De toutes les villes, de tous les foyers et de tous les quartiers, on marche vers l'Élysée ! »

Signature des organisations : envoyer un mail à marche.des.solidarites@gmail.com

Signatures individuelles : <http://chng.it/SdJk6vjQFv>

Pour aider au financement : <https://www.lepotcommun.fr/pot/ssqm0lal>



PIAL DE CAROTTE

Pour fêter les 15 ans de la loi de 2005, le ministère a eu la bonne idée d'enfoncer un clou dans la précarisation des AESH. Au salaire de misère (qu'il n'est pas question d'augmenter), à l'absence de statut véritable (qu'il n'est pas question d'améliorer), s'ajoute désormais la flexibilité accrue grâce à la gestion rapprochée par les PIAL.

Pour rappel, les PIAL sont des regroupements d'établissements (1 lycée ou 1 collège et les écoles alentour) auxquels sont alloués un pool d'AESH. Ces dernières sont amenées à travailler dans l'ensemble des établissements du PIAL, en fonction des besoins rencontrés dans chacun d'eux. Elles ne sont donc plus affectées auprès d'élèves particuliers, mais au sein du pôle. Ceux-ci sont chapeautés par le ou la chef-fe d'établissement du collège ou du lycée, et copiloté par l'IEN de circo. Mais c'est une AESH qui est la plupart du temps nommée pour en exécuter le secrétariat, la gestion des emplois du temps, l'organisation en cas d'absence, etc, sous le contrôle direct des chef-fes évidemment.

CAPORALISATION ET MANAGEMENT

Ainsi donc, les AESH n'ont plus d'affectations claires et nominatives, mais en sont réduites à l'aléatoire d'une gestion par le haut, où une collègue, pour quelques heures par semaine (entre 4 h et 8 h suivant la taille du PIAL) et 50 euros de prime par mois, leur indiquera où aller et qui accompagner. Cette situation met en place une logique de caporalisation au sein des AESH, et certaines semblent s'en être déjà saisi avec entrain en jouant les mini-inspectrices auprès des collègues, et leur annonçant leur visite prochaine en classe pour les observer.

Concrètement, travaillant directement avec les chef-fes, et sous leurs ordres (leur pression), à devoir gérer des situations dans lesquelles la pénurie de personnels est chronique, c'est à pallier les manques sans tenir compte des réalités des collègues que va consister leur fonction. Et le tout pour une masse de travail qui doit bien faire marrer en haut lieu sur la façon d'obtenir qu'une fonction soit remplie sans en donner les moyens, les statuts, ni l'encadrement légal concret.

Cette gestion « au plus près du terrain », véritable point d'appui managérial, va donc particulariser encore plus les situations. La centaine et quelques de PIAL de l'académie

vont donc être gérés de cent et quelques manières différentes.

LES AESH À LA CRIÉE

On peut le constater rien qu'à la logique de la mutualisation, dont chaque PIAL à sa version propre : ici elle est à 8 h par élèves et 3 élèves maximum, là à 12 h et 2 élèves, ou variable entre 6 h et 12 h à partager entre 3, 4, 5, etc, élèves. Elle permet par ailleurs d'amener une AESH à se partager entre plusieurs enfants dans la même classe, s'ils ont des notifications de mutualisation, sans tenir compte de leurs besoins réels (au lieu de 12 h avec chacun, ce sera 12 h pour deux, voire trois élèves).

La logique est aussi de permettre des remplacements pour gérer les situations compliquées en cas d'absence. Et hop, voilà une collègue enlevée pour 2 h ici, une journée là, aux élèves qu'elle accompagne normalement, pour aller s'occuper sans préparation d'une autre estimée plus problématique.

À cette flexibilité s'ajoute la convenance des directeurs ou directrices, qui peuvent signifier leur refus de travailler avec des collègues, qui se trouvent ainsi déplacées du jour au lendemain.

C'est aussi les joies de la concurrence qu'on a pu voir dans certaines réunions de PIAL, quand elles ont eu lieu, transformées en salle de marché, où les directeurs et directrices s'écharpaient pour avoir une AESH, ou pour une heure de plus, etc.

Tout ça sans cadre clair qui pourrait permettre aux AESH de défendre des positions de droits, et de refuser d'être baladées à la guise des administrations, afin de pouvoir effectuer leur travail de manière apaisée, sans se sentir encore plus déconsidérées et maltraitées.

On reste loin des conditions de travail nécessaire à l'accueil des élèves en situation de handicap, et à leur inclusion, telle que la loi de 2005 en avait formulé l'idée. C'est d'abord et avant tout la fuite en avant managériale et la dégradation des conditions d'exercice que met en place l'extension des PIAL à l'ensemble de l'académie.



Classes en lutte
Bulletin hebdo gratuit de la CNT éducation.
Pour recevoir Classes en lutte gratuitement tous les mois par e-mail, écrivez à l'adresse : classesenlutte@cnt-f.org

La Mauvaise Herbe
Revue de la fédération des travailleuses et travailleurs de l'éducation de la CNT.
Le dossier du n°6 traite de l'offensive libérale sur l'école et les ripostes à y apporter.
Infos : www.cnt-f.org/fte ou lamauvaiseherbe@cnt-f.org

Zéro de conduite
33 rue des Vignoles
75020 Paris
www.cnt-f.org/fte
mail : educ.rp@cnt-f.org
06 08 80 78 86
S'inscrire : zdc@cnt-f.org